

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-France Leduc

<https://www.cadre21.org/membres/fce240bb7e8e4fefb2a13f04>

Date d'obtention : 2023-11-27 17:58:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un élève vient nous voir pour nous faire part d'une situation, si nous jugeons qu'il y a sextage, nous devons déclencher le protocole Sexto, effectuer la cueillette de données auprès de l'élève qui est venu nous voir et rencontrer les élèves concernés s'il y a lieu en suivant les étapes également. Par la suite, nous référons la situation au corps policier qui prendront en charge la suite de l'intervention auprès de nos élèves.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de rencontrer tous les élèves impliqués dans la situation. Avoir toutes les informations nécessaires afin de nous permettre de déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Lorsqu'on sensibilise les élèves sur le sextage, ils comprennent mieux l'impact de leur geste impulsif au sens de la Loi. Lors d'un acte malveillant, l'intervention des policiers est nécessaire pour faire comprendre la gravité du geste posé par le jeune et de son impact sur les autres.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'on demande à un élève de nous remettre son cellulaire et qu'il refuse de collaborer, cela complique beaucoup notre travail.

Également, si un élève refuse de répondre à nos questions de la trousse Sexto, cela complique notre cueillette de données afin d'obtenir toutes les informations importantes pour bien intervenir par la suite.